

BIODIVERSITÉ

En attendant l'agence régionale

Annoncée une première fois pour la fin 2018, l'Agence régionale de la biodiversité devrait voir le jour « en début d'année prochaine », indique le directeur des outre-mer de l'Office français de la biodiversité.



Jean-Michel Zammite, directeur des outre-mer à l'OFB. (Photo David Chane)

L'Office français de la biodiversité, qui a succédé au 1^{er} janvier à l'Agence française de la biodiversité, peut déléguer une partie de ses missions – hormis la police de l'environnement – à une agence régionale.

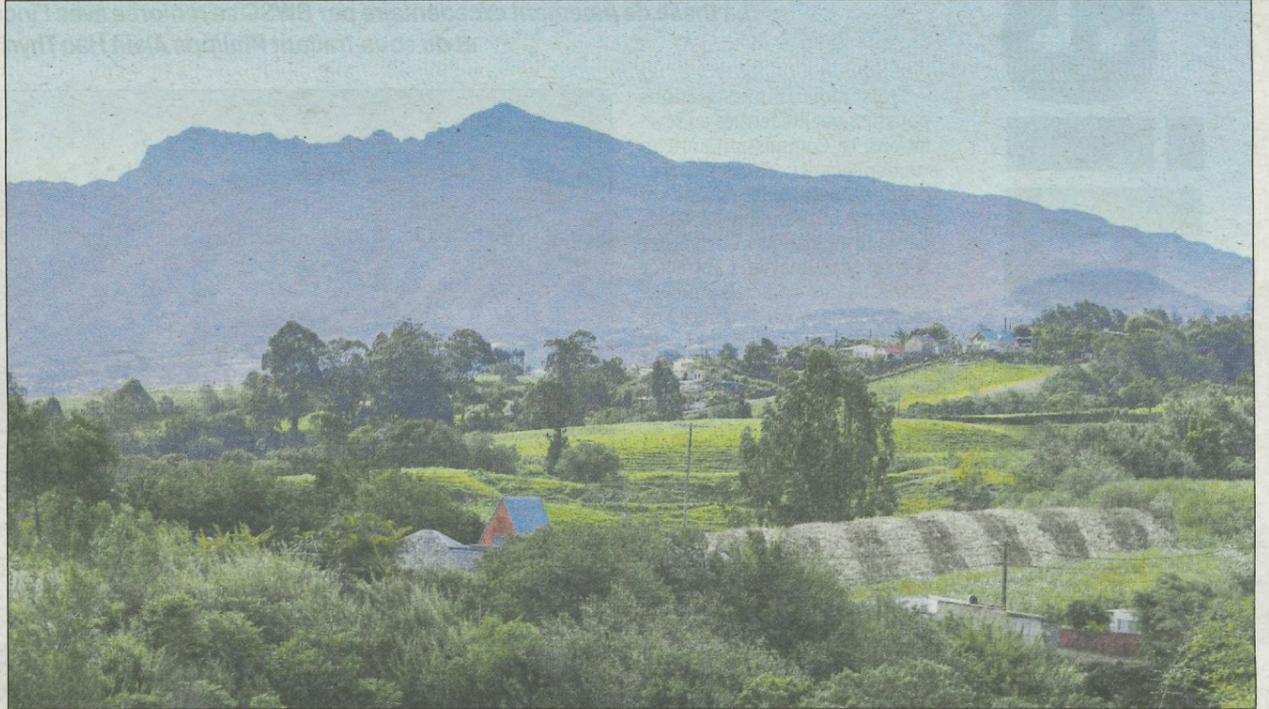
Reste à mettre en place cette fameuse structure qui, du temps de l'AFB, avait été annoncée pour la fin 2018. Cela devrait être fait « en début d'année prochaine », précise le directeur des outre-mer de l'OFB, qui vient de passer huit jours dans l'île.

La semaine dernière, Jean-Mi-

chel Zammite a participé au comité de pilotage de la future agence réunionnaise qui réunit l'État, la Région, le Département et « les différents acteurs qui œuvrent en faveur de la biodiversité ».

Le directeur des outre-mer reconnaît que le processus de création est « long » et que la transformation de l'AFB en OFB a généré un « temps mort ». Malgré ce « ralentissement », il estime que le dossier avance bien.

« Il reste à finaliser les statuts et le plan d'actions », note Jean-Michel Zammite. Sur financement



« Il ne faut pas surexploiter les ressources ». (Photo Emmanuel Grondin)

de l'Office, la Région a choisi un prestataire afin de définir les priorités de la future agence. « Les enjeux ne sont bien évidemment pas les mêmes d'un territoire à l'autre. L'élément courant, c'est l'appui aux

acteurs. L'agence est là pour aider les associations et les collectivités à structurer leurs actions. Le deuxième grand point, c'est l'amélioration de la connaissance. Pour bien défendre, il faut connaître. »

Pour le reste, ce sont les acteurs locaux, en concertation, qui vont définir les grands axes d'intervention. Didier Robert a déjà fait savoir qu'il souhaite intégrer les autres pays de l'océan Indien.

Au-delà de ses actions de police de l'environnement, portées localement par la Brigade nature océan Indien, l'OFB dispose d'une

unité dédiée à la connaissance du milieu, qu'il s'agisse des pétrels ou des baleines.

Protéger l'environnement

Via des appels à projets, l'Office subventionne les associations qui séduisent le jury national, comme Globice récemment. Il intervient aussi, et c'est moins connu, dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. « En deux ans, nous

avons subventionné pour 8,5 millions de travaux à La Réunion », indique Jean-Michel Zammite. Avec comme objectif d'améliorer la qualité environnementale des eaux.

Car le cœur de métier, c'est bien la protection de l'environnement. « Il n'y a pas que le côté défensif, il y a aussi la mise en valeur du patrimoine, notamment économique. Mais il ne faut pas surexploiter les ressources. On risquerait de tuer la poule aux œufs d'or. Il faut préserver sans mettre l'île sous cloche », souligne le directeur des outre-mer. O.D.

GESTION DES DÉCHETS

La réussite de Fourmize

En sept mois d'existence, Fourmize a récolté 33 tonnes de déchets ménagers, textiles ou encore petits électroménagers. Au total, 1 800 foyers réunionnais ont déjà adhéré à ce principe.

Cela fait sept mois que Christophe Deboos a fondé l'entreprise Fourmize, d'abord à La Possession, ensuite au Port, puis en caravane mobile et deux nouvelles « fourmizères » (points de collecte) devraient normalement voir le jour avant la fin de l'année à Saint-Denis et à Saint-Pierre.

Le principe est simple: toute personne peut télécharger l'application* et ensuite ouvrir un compte. À partir de là, il lui sera demandé de trier scrupuleusement ses déchets, « les bouteilles en plastique transparent ensemble ou les journaux dans un tas séparé », donne en exemple le fondateur de Fourmize. Des sacs lui seront remis à cet effet. Ils seront pesés et la personne recevra l'équivalent en « mize » qu'elle pourra utiliser auprès d'enseignes commerciales partenaires. En décembre 2019, 10 commerces avaient fait confiance à l'association. Ils sont maintenant 38. Cela concerne aussi les restaurants et métiers de bouche du quartier où sont installés les points

de collecte, une enseigne de grand magasin ou une station-service. Les personnes intéressées trouveront sur les réseaux sociaux de Fourmize Réunion les différentes « fourmizères ».

La structure a récupéré depuis son ouverture 33 tonnes de déchets qui sont ensuite revalorisés auprès de la filière. Un pic a été atteint la semaine du 11 mai, celle du déconfinement. « Nous avons récolté en 7 jours ce que nous faisons d'habitude en un mois, relate le chef d'entreprise, les « Fourmize » avaient trié leurs déchets et attendaient que nous puissions rouvrir. »

Dix employés

À ce jour, 1 800 foyers ont un compte et Christophe Deboos est ravi d'avoir ainsi des habitués. On pourrait croire que le fait de devoir plus trier soit un repoussoir mais l'entreprise a constaté que seuls 5% des retours ne sont pas bien classés. Un chiffre encourageant

quand on sait que Fourmize s'était lancée notamment après le constat que moins d'un Réunionnais sur deux trie ses déchets.

La personne dans ce cas ne repart pas avec ses sacs. Elle est aidée pour les trier par les employés de la structure. Ils étaient quatre il y a sept mois. Maintenant, 10 personnes y travaillent dont des contrats d'insertion. Depuis quelques mois aussi, Fourmize a développé son service dans les entreprises à la demande de leurs dirigeants. Des sacs sont installés au siège. Ils permettent de trier papiers, bouteilles en plastique, en verre ou encore les canettes.

Là aussi, des « mizes » sont remises et elles peuvent être distribuées entre les employés ou encore réservées à des associations. Un choix donné aussi aux particuliers.

Christophe Deboos s'est lancé, confiant, dans l'aventure : « Nous avons travaillé pendant trois ans avant d'ouvrir, en nous inspirant de choses qui se font en Afrique de l'Ouest ou dans le nord de l'Europe. Je pense que nous répondons à différents types de besoin, la gratification est une motivation mais elle ne peut pas être vue comme la seule chose qui fait que les gens participent. Il y a aussi la reconnaissance offerte qui est importante par exemple ». Les Fourmizes viennent donc d'univers différents. C'est à leur demande, que la structure va ouvrir ses nouveaux points de collecte dans le Nord et le Sud. La réussite du projet motive l'équipe de Fourmize qui a pour mission une meilleure gestion des déchets.

Gabrielle CHARRITAT
app.fourmize.com

DÉROGATION POUR LES NÉONICOTINOÏDES

L'appel des écologistes aux parlementaires réunionnais

Le projet de loi autorisant l'usage de néonicotinoïdes par dérogation est une « aberration » qui menace la biodiversité, en particulier les abeilles, s'insurgent les écologistes réunionnais.

Le projet de loi en discussion à l'Assemblée nationale depuis hier, permettant d'autoriser les néonicotinoïdes par dérogation, est une « aberration pure et simple », selon Jean-Alain Cadet, membre de Génération Écologie. « C'est par le biais d'une énorme incertitude juridique que le gouvernement est en passe de revenir sur cet engagement, si important pour notre biodiversité et l'ensemble du vivant, à commencer par les abeilles », explique-t-il. Ce projet de loi doit autoriser le gouvernement à accorder des dérogations pour l'utilisation des néonicotinoïdes jusqu'au 1^{er} juillet 2023.

« Un massacre conscient »

« Dans l'explication du gouvernement, il s'agit de sauver la filière sucrière issue de la betterave (qui subit une attaque d'un puceron, *Myzus persicae*, qui transporte des virus à l'origine de maladies appelées « jaunisses ») mais dans le projet de loi il n'y a pas de mention "betterave" et l'argument de cette absence est que le gouvernement craint une rupture d'égalité devant la loi, s'il mentionne la filière concernée: la betterave ». Selon l'écologiste, ce projet de loi



Les abeilles sont en danger. (Photo David Chane)

est « mal ficelé » et « laisse un boulevard aux filières qui demanderont à leur tour des dérogations comme l'a déjà fait savoir la filière "maïs" en août dernier pour les aider à lutter contre les mouches ».

En clair, pendant trois ans cet insecticide pourrait être utilisé à tout va.

Or des études démontrent bien que les néonicotinoïdes se diffusent dans l'environnement grâce au vent, ou dans le sol pour y rester longtemps. Leur dégradation est longue, rappelle Jean-Alain

Cadet, et les résidus vont ainsi se retrouver « dans les eaux, les sols, dans l'air que l'on respire. La population d'abeilles n'y résistera pas et c'est toute la biodiversité qui se trouve en danger ».

Il demande à tous les parlementaires réunionnais de voter contre « un massacre conscient de notre biodiversité ».

Lire également en page 28



Fourmize récupère dans différents points les déchets de ses adhérents. (Photo Marc Bernard)

A retrouver sur www.lequotidien.re